

« Le déni est devenu inaudible »

Le vice-président cdH du gouvernement wallon réfute l'image d'une Wallonie pourrie. Mais veut que certains sortent du déni

• Interview : Martial DUMONT

Maxime Prévot, comment a-t-on pu arriver à de telles dérives dans l'affaire Publifin ?

D'abord l'indignation populaire, on la partage. Je sais que beaucoup ont le sentiment qu'on feint de découvrir l'eau chaude. Mais objectivement, seule une poignée d'hommes politiques étaient au courant. C'est vrai qu'au niveau liégeois, toutes les formations politiques étaient informées puisque les administrateurs des quatre formations politiques ont validé les rémunérations dans les comités de secteurs. Avec cette affaire, on donne à nouveau l'image d'hommes politiques qui se soucient plus de leur propre situation. Et ça, c'est inacceptable. Si on en est arrivé là, c'est parce que certains ont voulu se faufiler au travers des mailles d'un filet. Je réfute cette image d'une Wallonie à la traîne en matière de gouvernance. Il faut donc la resserrer.

Mais les administrateurs de Publifin sont des gens importants. Comment les partis n'étaient-ils pas au courant ?

Parce que les mandats exercés se font à des niveaux différents. Au niveau de l'arrondissement liégeois, j'imagine qu'il n'y

avait pas que les administrateurs qui étaient informés. Mais ailleurs, je ne crois pas.

Tous les gens qui savaient doivent être sanctionnés, au moins politiquement ?

Ça c'est de la responsabilité des partis. Je pense que la plus grande des sanctions, c'est l'opprobre public. Il est évident que les remboursements doivent s'opérer pour les paiements induits. Et les membres du conseil d'administration doivent démissionner, c'est clair. Je note qu'il a fallu cinq ou six jours pour que les administrateurs socialistes démissionnent et qu'on attend toujours que MR et Ecolo emboîtent le pas...

Vous avez le sentiment que certains ne semblent pas avoir compris la gravité de la situation ?

J'entends des déclarations venant de la Principauté qui me surprennent et m'inquiètent parce que certaines ont un parfum de déni. C'est devenu inaudible ! Il ne faut bien sûr pas tomber dans la caricature qui veut que Nethys doit être intégralement démantelé et qu'il

faut la jeter aux orties. Sur le plan industriel, il y a des résultats avec énormément d'emplois derrière. Mais il ne faut pas non plus considérer que la mécanique ne doit pas évoluer, que tout doit rester en l'état. C'est inaudible. Si certains jusqu'aux plus hautes sphères ne l'ont pas encore compris, c'est effectivement inquiétant. Je ne peux pas imagi-

ner que les anciens administra-

teurs cdH remplissent. Ni ceux du PS, du MR ou d'Ecolo...

Au niveau du gouvernement, cette affaire a pourri l'ambiance ? On sent que Paul Magnette l'a très mauvaise d'avoir dû sacrifier Furlan...

L'ambiance n'a pas été très enthousiaste durant cette semaine, notamment parce qu'un de nos collègues était

« J'entends des déclarations venant de la Principauté qui m'inquiètent parce que certaines ont un parfum de déni. »

pris dans la spirale. Je reste persuadé que Paul Furlan n'a pas commis d'erreur personnelle. Mais il devait fournir des explications claires. Il les a données et en a tiré les conclusions. Il n'aurait pas été capable de porter les réformes parce qu'il aurait été sans cesse critiqué.

Pourtant il y a quelques jours, vous disiez que son scalp n'arrangerait rien...

Parce que je ne suis pas de ceux qui pensent qu'un ministre doit sauter dès que quelqu'un commet quelque chose. Il ne devait pas le premier à être pointé du doigt au motif des dérives constatées chez Publifin...

Il y a eu un enfumage destiné à tourner l'attention vers Paul Furlan ?

Je ne veux pas faire de procès d'intention. Ce qui m'intéresse maintenant, ce n'est pas de regarder dans le rétroviseur mais vers l'avant. ■

« J'en appelle à la conscience et la responsabilité individuelles »

Maxime Prévot veut à présent aller de l'avant. « Je ne me reconnais pas dans la Wallonie qu'on a dépeinte au travers de l'affaire Publifin », dit le ministre cdH.

Qui compte beaucoup sur les réformes annoncées. Et la participation de l'opposition. Oui mais voilà. Au MR, notamment, la condition sine qua non pour travailler ensemble, c'est la commission d'enquête au Parlement wallon. Écolo, qui a déposé hier une demande de mise en place de cette commission en compagnie du MR précisément (lire page 5), ne dit pas autre chose. Maxime Prévot n'y est pas défavorable.

« C'est une prérogative qui relève du Parlement. On s'y soumettra. La seule chose que je souhaite, c'est que la commission d'enquête ne soit pas un alibi pour retarder la mise en action de mesures en matière de gouvernance. Ça n'a aucun sens de traîner une commission d'enquête pendant six

mois alors même qu'il y a une immédiateté nécessaire des réponses qui doit se faire dans les semaines qui viennent. Mais dans l'absolu, rien ne me pose difficulté... »

Bref, les mesures drastiques avant

tout. Toute la question est évidemment de savoir si elles seront suffisantes. Là, Prévot, hausse un peu les épaules.

les.

« Comme pour les avocats... »

« En matière de sécurité routière, on a beau avoir une action publique extrêmement rigoureuse au niveau préventif et répressif, on ne pourra jamais empêcher que quelqu'un preme le volant en ayant trop bu et soit la source d'un accident. Parce qu'à côté de l'action collective, il y a aussi la responsabilité individuelle de chacun. En matière de gouvernance, c'est pareil. On peut prendre en toute bonne foi tous les cas de figure possibles, on appellera toujours à la barre la conscience individuelle et le sens de l'éthique de chacun. Alors, non, on ne peut pas promettre qu'il n'y aura plus jamais de problèmes si quelqu'un essaie de contourner les règles. Mais ce genre de difficulté, c'est valable dans tous les métiers. Les avocats ont une déontologie, ça n'empêche pas certains véreux de détourner la pension de personnes dont ils administrent les biens... » ■ **M. Dum.**